

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	125 (2011)
Artikel:	Sion, Sous-le-Scex (VS) II : habitats et nécropoles du néolithique et de l'âge du bronze
Autor:	Honegger, Matthieu / David Elbiali, Mireille / Eades, Suzanne
Anhang:	Annexe 3 : élevage et chasse à Sous-le-Scex : approche archéozoologique
Autor:	Chenal-Velarde, Isabelle / Chenevoix, Marie-Hélène
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835725

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNEXE 3 : ÉLEVAGE ET CHASSE À SOUS-LE-SCEX : APPROCHE ARCHÉOZOOLOGIQUE

ISABELLE CHENAL-VELARDE ET MARIE-HÉLÈNE CHENEVOIX

La faune, objet de la présente étude, a été acquise dans le sondage profond fouillé par C. Brunnier et C. Pugin entre 1984 et 1987. Elle a tout d'abord été analysée par M.-H. Chenevoy et a donné lieu à un rapport descriptif des ensembles de matériel par couche²⁰⁸. A la suite de la réinterprétation des données stratigraphiques, planimétriques et typologiques (chapitre 3, ce volume), l'étude archéozoologique a été reprise sur la base des données descriptives de M.-H. Chenevoy²⁰⁹. Les résultats sont présentés ici en fonction de regroupements culturels, car la nouvelle distribution des ossements selon les attributions stratigraphiques récentes contraint à ne pas présenter la faune par couche individualisée. Néanmoins, nous donnerons un aperçu synthétique (fig. 89) de l'assemblage faunique par couche, de manière à conserver cette information.

Le site a livré un échantillon osseux relativement abondant, puisqu'il atteint 26'900 fragments, répartis dans 18 couches (8/7 à 26). La réinterprétation de la stratigraphie a conduit à regrouper la faune provenant de plusieurs couches et à écarter les pièces récoltées en contexte remanié. Par ailleurs, les vestiges animaux provenant des fosses de tombes, vraisemblablement issus du mélange de plusieurs couches, ne seront pas pris en considération. De la même manière, les échantillons osseux décrits dans des couches mixtes (11/12 ; 11/12/13) ne pourront être utilisés dans notre corpus descriptif par ensemble culturel, les découpages de ces derniers ne correspondant pas aux regroupements de couches par ensemble. L'échantillon faunique pris en compte dans l'analyse se réduit ainsi à 24'532 restes.

A partir des données brutes issues de l'étude ostéologique, et en dépit de l'absence de base de données ayant permis une analyse plus fine, nous tenterons d'interpréter les ensembles fauniques en termes de composition spécifique et générique, de proportions de faune domestique et chassée, de caractéristiques morphologiques et métriques de certaines espèces, de modes d'exploitation du cheptel, et enfin, nous comparerons ces données à celles provenant de sites valaisans contemporains. Cependant, certains aspects non abordés lors de la première étude ne pourront pas être développés ici, les délais alloués ne permettant pas une ré-examination complète du corpus. Il s'agit plus particulièrement de la quantification du matériel osseux par la méthode des poids, de l'analyse de la fragmentation, de la détermination spécifique ou par groupe de taille des vertèbres et des côtes, ainsi que de la distinction entre moutons et chèvres parmi les caprinés. Ce dernier point est particulièrement regrettable puisque l'absence de détermination spécifique annule toute possibilité de description morpho-métrique pour chacune de ces deux espèces. Enfin, des investigations sur la répartition spatiale n'ayant pas été abordées dans la première étude, seules les couches 16 et 17, bien définies, enregistrant une importante quantité de restes osseux, et comportant des accumulations de vestiges animaux, seront réétudiées sous cet angle.

208. Chenevoy 1991.

209. Cette étude a été terminée en 1999, d'où le fait que la bibliographie n'est pas actualisée.

Caractéristiques générales de l'échantillon de faune

Sur les 24'532 restes composant l'échantillon, 11.5 % ont été déterminés par espèce ou attribués à des groupes plus larges. Nous sommes donc en présence d'un relativement fort pourcentage de restes indéterminés (88.5 %).

La distribution par espèce des fragments identifiés est inégale entre les animaux domestiques et les animaux chassés (fig. 89). Si la gamme des espèces sauvages est plus importante (7 espèces, 1 genre et 4 groupes plus larges) que celle des domestiques (5 espèces), les premiers sont néanmoins très désavantagés, en termes quantitatifs (nombre de restes) par rapport aux seconds.

Globalement, le troupeau domestique est largement dominé par les moutons et les chèvres, qui totalisent presque 60 % du cheptel (fig. 90) ; le bœuf, bien représenté sachant que chaque individu fournit un poids en viande très supérieur à celui des caprinés, arrive en seconde place avec 31.5 % du nombre de restes ; le porc, plus marginal, ne représente que 6.5 % de l'élevage ; enfin, le chien n'occupe que 2.3 % des espèces domestiques.

Les activités cynégétiques, très secondaires, montrent qu'il s'agit plutôt d'une chasse opportuniste. De plus, toutes les espèces sauvages comptabilisées n'ont pas forcément été chassées : c'est le cas des micromammifères, des batraciens et peut-être de certains oiseaux. Le renard, apparemment bien représenté en quantité de restes, ne

Couches	28	26	24	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8/7	Total
<i>Espèces domestiques</i>																	
<i>Ovis aries et Capra hircus</i>	3	15	13	24	30	120	119	358	245	315	184	57	65	54	11	11	1624
<i>Bos taurus</i>	2	3	7	12	4	38	58	122	77	194	128	65	87	51	-	11	859
<i>Sus domesticus</i>	-	-	-	-	-	7	3	32	15	48	26	24	13	11	-	-	179
<i>Canis familiaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	4	3	2	12	8	1	9	-	24	63
Total domestiques	5	18	20	36	34	165	180	516	340	559	350	154	166	125	11	46	2725
<i>Espèces sauvages</i>																	
<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	-	-	-	-	1	20	-	-	-	-	-	-	-	-	21
<i>Cervus elaphus</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-	3
<i>Ursus arctos</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
<i>Capra ibex</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
<i>Lepus timidus</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
<i>Athene noctua</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
<i>Lagopus mutus</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
<i>Dendrocopos sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
<i>Lagomorphes</i>	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<i>Oiseaux</i>	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	-	-	1	-	-	1	7
<i>Micromammifères</i>	-	-	-	1	-	3	1	4	-	-	7	3	-	-	-	-	19
<i>Batraciens</i>	-	-	-	27	-	2	-	-	1	-	-	2	-	-	-	-	32
Total sauvages	-	-	-	29	1	6	23	6	3	2	9	5	3	-	-	2	89
Carnivores	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	-	-	6
Total déterminés	5	18	20	65	35	171	203	522	343	561	359	159	169	128	14	48	2820
Indéterminés	5	40	22	43	32	163	2369	3568	3059	5079	2899	1477	2096	825	1	34	21712
Totaux	10	58	42	108	67	334	2572	4090	3402	5640	3258	1636	2265	953	15	82	24532

Figure 89. Répartition des espèces par couche (en nombre de restes).

Figure 90. Répartition des espèces par ensemble culturel (NR : nombre de restes, NMI : nombre minimum d'individus).

	Néo ancien			Néo moyen I			Néo moyen I-II			Néo moyen II			Néo final			Bz ancien			Bz final			Total			
	NR	% NR	NMI	NR	% NR	NMI	NR	% NR	NMI	NR	% NR	NMI	NR	% NR	NMI	NR	% NR	NMI	NR	% NR	NMI	NR	% NR	NMI	
<i>Espèces domestiques</i>																									
Mouton/chèvre (<i>Ovis aries/Capra hircus</i>)	31	72.1	6	651	68.3	27	245	71.8	8	556	52.1	17	65	38.7	3	65	47.8	5	11	23.4	1	1624	58.9	67	
Bœuf (<i>Bos taurus</i>)	12	27.9	4	234	24.5	9	77	22.6	2	387	36.3	11	87	51.8	4	51	37.5	4	11	23.4	1	859	31.2	35	
Porc (<i>Sus domesticus</i>)	-	-	-	42	4.4	4	15	4.4	2	98	9.2	9	13	7.7	2	11	8.1	2	-	-	-	179	6.5	19	
Chien (<i>Canis familiaris</i>)	-	-	-	4	0.4	1	3	0.9	1	22	2.1	3	1	0.6	1	9	6.6	2	24	52.2	1	63	2.3	9	
Total domestiques	43	100.0	10	931	97.7	41	340	99.7	13	1063	99.6	40	166	98.9	10	136	100	13	46	97.8	3	2725	98.9	130	
<i>Espèces sauvages</i>																									
Renard (<i>Vulpes vulpes</i>)	-	-	-	21	2.2	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21	0.8	1	
Cerf (<i>Cervus elaphus</i>)	-	-	-	1	0.1	1	-	-	-	1	-1	1	1	-6	1	-	-	-	-	-	-	3	0.1	3	
Ours brun (<i>Ursus arctos</i>)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-6	1	-	-	-	-	-	-	1	< 0.1	1	
Bouquetin (<i>Capra ibex</i>)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2.1	1	1	< 0.1	1	
Lièvre variable (<i>Lepus timidus</i>)	-	-	-	-	-	-	1	0.3	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	< 0.1	1	
Chouette chevêche (<i>Athene noctua</i>)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	< 0.1	1	
Perdrix des neiges (<i>Lagopus mutus</i>)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	< 0.1	1	
Pic épeiche ou mar (<i>Dendrocopos sp.</i>)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	< 0.1	1	
Total sauvages	-	-	-	22	2.3	2	1	0.3	1	4	0.4	4	2	1.2	12	-	-	-	1	2.1	1	30	1.1	10	
Total déterminés	43	100.0	10	953	100.0	43	341	100.0	14	1067	100.0	44	168	100.0	22	136	100.0	13	47	100.0	4	2755	100.0	140	
Carnivores	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-	6	-	-	
Lagomorphes	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	
Oiseaux	-	-	-	4	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	7	-	-	
Micromammifères	-	-	-	9	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19	-	-	
Batraciens	-	-	-	29	-	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32	-	-	
Indéterminés	67	-	-	6175	-	3059	-	-	9455	-	-	2096	-	-	826	-	-	34	-	-	21712	-	-		
Totaux	110	-	-	7171	-	3402	-	-	10534	-	-	2265	-	-	968	-	-	82	-	-	24532	-	-		

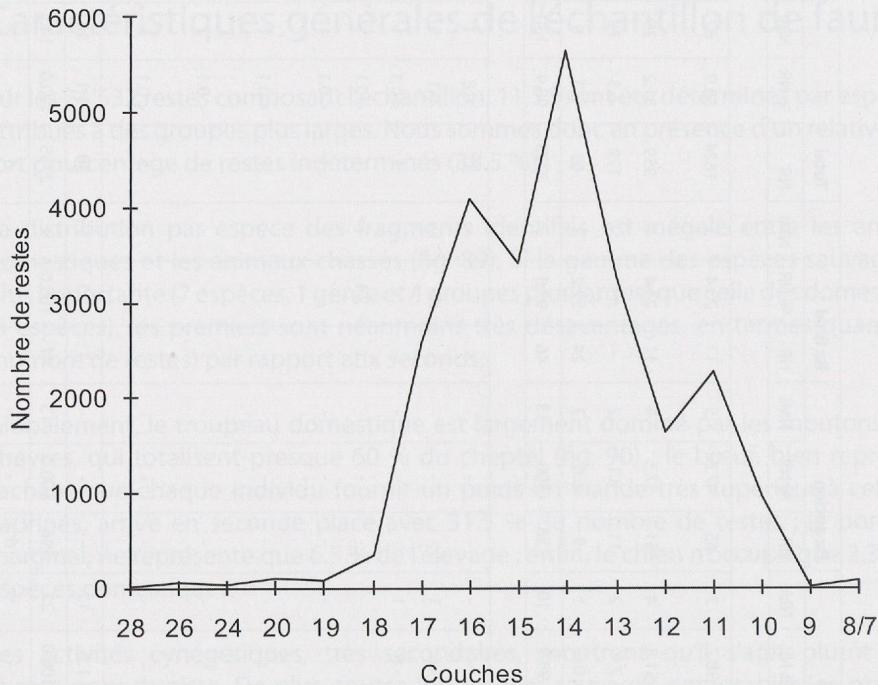


Figure 91. Répartition des quantités de restes par couche.

correspond en réalité qu'à un seul individu provenant de la couche 16b (voir plus loin). Le cerf domine légèrement (il est représenté dans 3 ensembles) mais il est impossible d'en déduire qu'il ait été l'objet d'une chasse préférentielle, sa représentativité en nombre de restes n'étant pas assez significative.

Stratigraphiquement, la composition faunique par couche est très variable en termes de quantité de restes (fig. 91), mais relativement stable en représentativité des espèces (fig. 89). Les couches les plus profondes (26 à 19) ont livré une très faible quantité de vestiges (en moyenne une petite vingtaine), tout comme les niveaux les plus superficiels (9 et 8/7) qui ne comptaient que 11 et 46 fragments. Les couches les plus riches appartenaient aux au Néolithique moyen et final (couches 17 à 11). Dans l'ensemble, la gamme des espèces et les proportions relatives à chacune d'entre elles ne montrent pas de variation significative si ce ne sont les caprinés domestiques et le bœuf. Les premiers sont largement dominants dans les strates inférieures tandis que la présence du second est plus marquée dans les niveaux supérieurs (fig. 92). La fréquence des animaux sauvages est anecdotique dans toutes les couches.

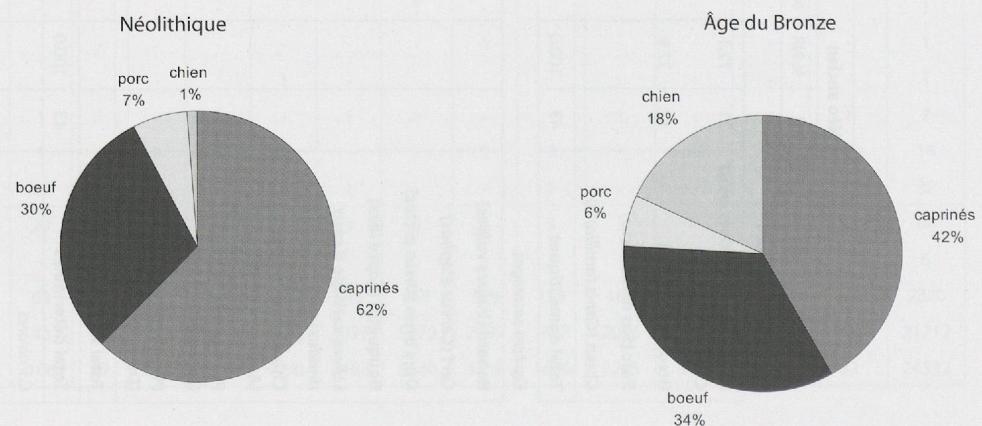


Figure 92. Répartition spécifique des animaux domestiques en pourcentages du nombre de restes.

Parallèlement, les quantités de restes indéterminés sont proportionnelles d'une couche à l'autre à celles des déterminés dans chacune des couches (fig. 89), elles montrent ainsi que la conservation du matériel, relative aux techniques de boucherie, au piétinement, à la qualité des sédiments encaissants, etc., ne varie pas de manière significative entre ces différentes couches.

Composition de l'assemblage faunique par phases d'occupation

Comme nous l'avons expliqué préliminairement, la présentation de la faune par ensemble culturel est plus cohérente que sa description par couche. Nous commencerons donc par définir ces ensembles culturels en fonction des réévaluations chrono-stratigraphiques opérées.

Définition des ensembles culturels

Pour notre étude, nous utiliserons des ensembles culturels définis comme suit :

- Néolithique ancien : couches 22, 24 et 26 ;
- Néolithique moyen I : couches 16 à 20 ;
- Néolithique moyen I-II : couche 15, probablement Cortaillod type Saint-Léonard ;
- Néolithique moyen II : couches 12 à 14, Cortaillod type Saint-Léonard, phase d'habitat, mélanges possibles avec la séquence supérieure ;
- Néolithique final : couche 11, pollution des niveaux supérieurs et inférieurs ;
- Bronze ancien : couche couches 9 et 10, mélanges avec les niveaux inférieurs ;
- Bronze final : couches 7 et 8.

Assemblage faunique de chaque ensemble

La répartition des quantités de restes par ensemble culturel souffre du même problème de représentativité que lorsqu'elles étaient considérées par couche. L'ensemble du Néolithique ancien comprend très peu de restes ; les ensembles du Néolithique moyen regroupent les plus grandes quantités de fragments osseux, tandis que les ensembles de l'âge du Bronze affichent des totaux équivalents à l'occupation la plus ancienne (fig. 90 et 91).

Néolithique ancien

Dans l'ensemble de couches représentant la période du Néolithique ancien, aucune espèce sauvage n'a été repérée. Seuls 31 restes de caprinés domestiques et 12 de bœuf ont été identifiés. Ajoutés à 67 indéterminés, ces vestiges rassemblent 110 fragments pour la totalité de cette période. En dépit de la pauvreté de cet échantillon, nous pouvons le considérer comme représentatif par rapport aux autres ensembles dans le sens où l'image du spectre faunique global est équivalente, avec une dominance des caprinés, suivis par le bœuf.

Néolithique moyen I

Avec un total de restes plus notable, cette phase n'en illustre pas moins un spectre d'espèces domestiques reflétant parfaitement l'assemblage général. Les ovins et les caprins sont toujours largement dominants, avec 70 % du total des animaux élevés, le bœuf atteint 25 %, le porc 4.5 % et le chien 0.4 %.

Les 21 ossements de renard appartiennent vraisemblablement au même individu adulte. Curieusement, les éléments anatomiques identifiés sont les composants osseux des extrémités des pattes (phalanges, os carpiens et tarsiens), une dent isolée et une mandibule. Or, ces vestiges pourraient correspondre aux déchets abandonnés à la suite d'une découpe de boucherie ou de pelleterie, puisqu'ils représentent les parties les moins charnues, généralement rejetées. Malheureusement, aucune trace de découpe n'a été relevée.

La présence de restes de batraciens et de micromammifères dans la phase funéraire n'est que peu surprenante si ces petits animaux proviennent de l'intérieur des tombes. En effet, de nombreux exemples permettent de mentionner de telles espèces restées prisonnières des structures creuses et mortes peut-être lors d'hivernage²¹⁰. Les quatre fragments d'os long d'oiseau ont par contre vraisemblablement été consommés, mais aucun stigmate de découpe ne le démontre.

Néolithique moyen I-II

Cette couche appartenant probablement au Cortaillod type Saint-Léonard mais comportant des éléments de la fin du Néolithique moyen I recélait à elle seule un total de 3'402 restes osseux, dont 343 ont été déterminés par espèce ou par genre. Une fois de plus, la composition de cet échantillon est caractéristique du spectre faunique général, avec un groupe de caprinés atteignant 72 % des animaux domestiques, le bœuf 22.6 %, le porc 4.4 % et le chien 0.9 %. Les animaux sauvages vraisemblablement chassés se limitent à un vestige de lièvre variable et un reste d'oiseau indéterminé.

Néolithique moyen II, Cortaillod de type Saint-Léonard

Cet ensemble est le plus riche en restes de faune. Il totalise 10'534 fragments osseux, dont 1'079 déterminés. La suprématie des animaux domestiques est indiscutable (99.6 % du total des déterminés). Les caprinés occupent une première place sensiblement moins importante que dans les autres ensembles (52.3 % du total des domestiques), différence compensée par le bœuf qui représente 36.4 %. Le porc et le chien sont toujours peu fréquents (9.2 % pour le porc et 2 % pour le chien).

Une seule molaire supérieure de cerf atteste la présence de grands mammifères sauvages. Le pic (épeiche ou mar), la perdrix des neiges et la chouette chevêche ont été identifiés par un fragment chacun. Rien ne prouve que ces oiseaux aient été consommés, mais leur présence est intéressante car significative de l'exploitation de milieux aussi divers que la forêt (le pic épeiche vit entre la plaine et la limite des arbres, la chouette chevêche à basse altitude) et l'étage alpin (la perdrix des neiges se trouve entre 2000 et 2500 m d'altitude).

Néolithique final

Cette couche regroupe seulement 169 restes déterminés sur un total de 2'265. Etonnamment, le bœuf occupe ici la première place, totalisant 52.4 % des animaux domestiques et limitant les effectifs ovins et caprins à 39 %. Le porc reste faiblement représenté (7.8 %), tout comme le chien (0.6 %). Un radio-ulnaire gauche de cerf

210. Par exemple GALLAY & CHAIX 1984 ; MOINAT et al. 2000).

suggère la chasse de ce grand ruminant sauvage. L'ours brun, attesté par un fragment de fémur, a vraisemblablement également été chassé.

Bronze ancien

Cet ensemble est peu représentatif, comparativement à ceux du Néolithique, car il ne comprend que 968 fragments osseux, dont 142 ont été déterminés. Les caprinés sont ici nettement moins surreprésentés par rapport aux autres espèces domestiques : leur fréquence atteint 47.8 %, alors que les proportions de bœuf s'élèvent à 37.5 %, de porc à 8 % et de chien à 6.6 %. Les espèces sauvages sont complètement absentes de l'échantillon.

Bronze final

Avec un total de 82 restes osseux, cet échantillon est le moins représentatif de tous. Le bœuf occupe des proportions égales à celles des caprinés (24 % des espèces domestiques). Même si l'échantillon est peu représentatif, ce résultat marque une tendance, déjà annoncée à la période précédente, orientée vers un rééquilibrage des effectifs bovins, ovins et caprins à l'âge du Bronze par rapport au Néolithique. Toujours parmi les animaux domestiques, les 24 restes de chien dénombrés ont sans doute appartenu au même individu. Ils ne sont donc pas significatifs d'une plus grande représentativité de cet animal à cette période. Ce cas très intéressant du point de vue culturel est analysé plus loin. En ce qui concerne les animaux sauvages, une moitié proximale de radius de bouquetin appuie l'hypothèse d'une chasse s'intéressant, même exceptionnellement, à certaines espèces de haute altitude.

Synthèse

Au vu des effectifs spécifiques de chaque ensemble culturel, il est difficile de tirer des conclusions sur l'évolution paléoéconomique et paléoécologique à Sion/Sous-le-Scex. Cependant, nous pouvons tracer quelques grandes lignes concernant la distribution des espèces entre les périodes représentées. Comme il a déjà été noté, les observations sur le corpus général font ressortir un spectre faunique très largement dominé par le pastoralisme, les animaux chassés étant presque anecdotiques. La composition de l'assemblage d'espèces domestiques est toujours sensiblement la même et indique une supériorité du troupeau ovin et caprin sur les bovins, le porc n'étant probablement consommé que très occasionnellement. Aucun indice de consommation du chien n'a été repéré sur les ossements, bien que les restes découverts dans le Bronze final semblent correspondre à des déchets de boucherie ou de pelleterie (*cf. infra*).

Si l'on considère les ensembles osseux des espèces domestiques comme représentatifs, bien qu'ils soient très légers à l'âge du Bronze, nous pouvons suggérer une baisse progressive des effectifs ovins et caprins au profit des bovins dès le Bronze ancien, voire même dès le Néolithique moyen II. Alors que les caprinés représentent en moyenne plus de 62 % des animaux domestiques durant le Néolithique ancien et moyen, leurs effectifs sont diminués de 20 % à l'âge du Bronze. Le bœuf, par contre, passe de 30 % au Néolithique à 34 % à la période suivante (fig. 93). Cependant, nous devons remarquer que la place (en pourcentage du nombre de restes) occupée par le chien réduit proportionnellement celle des autres espèces, alors que l'importance du nombre de restes représentant ce carnivore n'est que relative puisqu'il ne s'agit que d'un seul individu.

Quelques caractéristiques des espèces domestiques

Remarques sur les âges de décès

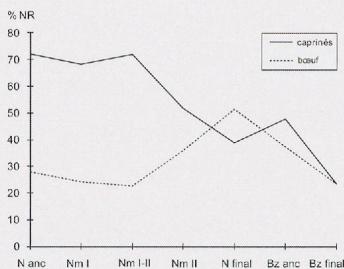


Figure 93. Répartition chronologique des quantités de restes de caprinés et de bœuf par ensemble culturel.

Quelques remarques préalables s'imposent. L'estimation de l'âge au décès des animaux dont il ne reste que des fragments d'os est souvent délicate, d'une part parce que les méthodes d'évaluation ne sont pas toujours précises (suivant l'espèce et le degré de maturité des animaux) et d'autre part parce que les restes, très fragmentaires, sont isolés du squelette complet et apportent une information partielle. Deux conséquences en découlent. La première est que le nombre d'individus pouvant être pris en compte pour estimer l'âge de leur décès est faible, principalement pour l'âge du Bronze. Pour cette raison, nous avons choisi de ne présenter une telle analyse que pour le Néolithique. Deuxièmement, les catégories utilisées pour classer les individus dont l'âge a pu être évalué peuvent paraître grossières. Pourtant, elles permettent de prendre en compte les animaux, majoritaires, dont l'âge n'a pu être déterminé avec précision. Les classes sont d'autant plus larges que l'animal est adulte, car l'apparition et l'usure de la dentition définitive ainsi que l'épiphytisation complète des os longs et la fermeture des sutures crâniennes marquent la limite des possibilités d'estimation absolue de l'âge. Pour cette raison, nous inclurons les individus de quatre ans et plus dans la même catégorie.

Pour le Néolithique, les courbes illustrant les âges au décès (mort naturelle ou abattage) des trois espèces les mieux représentées appellent certains commentaires (fig. 94) :

- caprinés : une forte mortalité semble avoir touché les jeunes agneaux (ou cabris) de moins de 10 mois, mais le taux le plus élevé se situe entre deux et trois ans ;
- bœuf : l'âge d'abattage préférentiel semble plutôt se situer vers trois ou peut-être quatre ans ;
- porc : le plus grand nombre d'individus a été abattu entre 2 et 3 ans, bien qu'une proportion assez importante ait déjà disparu avant 10 mois.

La mortalité juvénile caractérisant les caprinés (et le porc) est particulièrement importante et inclut des animaux très jeunes, voire des avortements (fœtus). Ceci peut être la conséquence de l'application de méthodes d'élevage impropre à ces animaux. En effet, encore récemment, l'élevage ovin souffrait souvent de conditions de captivité insalubres durant l'hivernage²¹¹. Or ces conditions d'enfermement favorisent l'apparition de maladies infectieuses ou virales atteignant plus facilement les jeunes ou les mères portante²¹². Les mêmes observations ont été faites à Sion-Ritz, où la présence de fœtus dans les fosses-dépotoir et celle de jeunes agneaux dans une fosse interprétée comme inhumation d'individus morts à la suite d'une épizootie appuie cette hypothèse²¹³. Agés d'environ une année, les animaux résistent alors beaucoup mieux à la maladie, phénomène qui se traduit, à Sous-le-Scex, par une chute du taux de mortalité. Celui-ci se redresse ensuite pour atteindre sa valeur la plus élevée, entre deux et trois ans, ce qui correspond sans doute à un âge d'abattage préférentiel. Le mouton atteignant sa valeur maximum, en termes de quantité de viande, à quatre ans²¹⁴, les consommateurs de Sous-le-Scex semblent avoir préféré profiter d'une chair plus tendre au lieu de privilégier une rentabilité optimale. Quoi qu'il en soit, cet âge d'abattage encore jeune met en évidence un élevage destiné à la production de viande et non pas à l'obtention de laine ou de lait.

211. DENIS 1992.

212. LUQUET *et al.* 1978.

213. CHENAL-VELARDE 1998 et 2002.

214. CORNEVIN 1891.

215. CORNEVIN 1891.

Chez les bovins, la courbe de mortalité, plus régulière, semble illustrer une préférence pour les jeunes adultes. Le bœuf atteignant sa valeur maximum à 5 ans²¹⁵, ces données montrent encore que la consommation d'individus qui ne correspondent pas encore tout à fait à leur rendement maximal était préférée. Ceci d'autant plus que quelques-

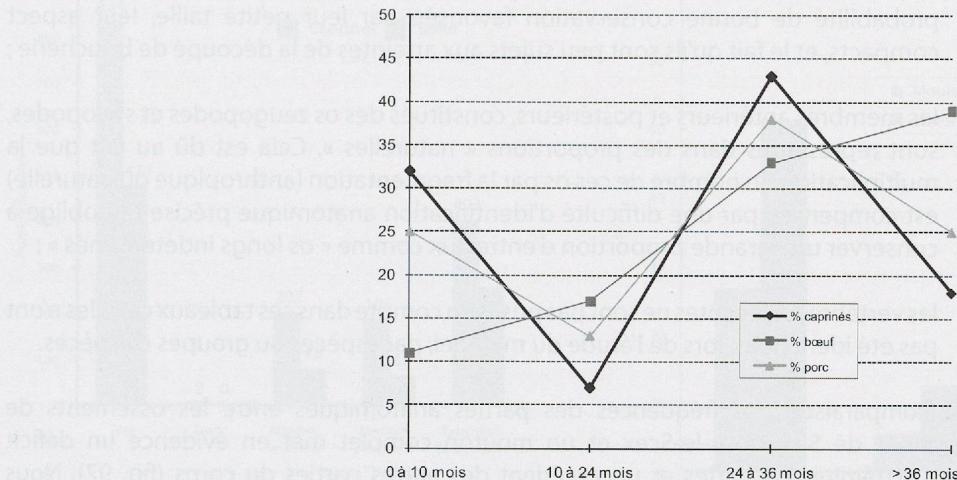


Figure 94. Courbes de répartition des individus par classe d'âge pour les espèces principales.

uns semblent avoir été abattus entre deux et trois ans. Aucun vestige de vieille bête ne démontre la conservation de bovins plus âgés destinés à la reproduction, et éventuellement à la traite.

Les faibles effectifs porcins obligent à plus de prudence quant aux interprétations de la courbe de mortalité. Toutefois, nous pouvons remarquer que le nombre plus élevé d'individus de 2-3 ans pourrait correspondre à l'âge de la valeur maximale de rentabilité évoqué par Cornevin (1891). Ils pourraient en outre avoir déjà rempli une fonction de reproducteurs avant d'être consommés.

Remarques sur la représentation des éléments anatomiques

La quantification des éléments squelettiques renseigne sur de nombreux points : les modalités de découpe et d'utilisation des animaux, l'apport de l'intégralité du corps ou non sur le site, le choix du rejet ou de la conservation de certaines parties osseuses, la répartition du rejet des parties non consommables et consommables, ou encore la préservation et les phénomènes taphonomiques. Pour cette étude, nous avons choisi de ne considérer que les caprinés et le bœuf, espèces domestiques caractérisant les échantillons les plus importants de Sous-le Scex (fig. 95).

La représentation des ossements par partie anatomique des ovins / caprins et du bœuf est tout à fait semblable (fig. 96). Elle montre une surreprésentation des éléments crâniens ainsi que, en de moindres proportions, des extrémités de membres. Quelques facteurs expliquant en partie ce déséquilibre doivent être considérés ici :

- les restes crâniens sont surreprésentés. Ceci s'explique d'une part parce qu'ils regroupent un grand nombre d'éléments indépendants (fragments de crâne, de mandibules et nombreuses dents), d'autre part parce que certains de ces éléments se conservent particulièrement bien (dents) et d'autres se fragmentent facilement en une multitude de petits morceaux (crâne), aisément reconnaissables et comptabilisés indépendamment ;
- les vestiges des extrémités de membres sont également attestés en nombre important. Cela s'explique par la fréquence des ossements constituant ces parties dans un squelette complet (os tarsiens, carpiens et phalanges), ainsi que par leur

probabilité de bonne conservation favorisée par leur petite taille, leur aspect compacts, et le fait qu'ils sont peu sujets aux atteintes de la découpe de boucherie ;

- les membres antérieurs et postérieurs, constitués des os zeugopodes et stylopodes, sont représentés dans des proportions « naturelles ». Cela est dû au fait que la multiplication du nombre de ces os par la fragmentation (anthropique ou naturelle) est compensée par une difficulté d'identification anatomique précise qui oblige à conserver une grande proportion d'entre eux comme « os longs indéterminés » ;
- les vertèbres et les côtes ne sont pas prises en compte dans ces tableaux car elles n'ont pas été identifiées, lors de l'étude du matériel, par espèces ou groupes d'espèces.

La comparaison des fréquences des parties anatomiques entre les ossements de caprinés de Sion/Sous-le-Scex et un mouton complet met en évidence un déficit des extrémités de pattes et un excédent des autres parties du corps (fig. 97). Nous pouvons considérer que cette divergence de proportions est relative à la fragmentation différentielle des os archéologiques. Le crâne et les os longs sont beaucoup plus sujets à la fragmentation naturelle ou anthropique, donc ils génèrent un plus grand nombre de restes, comptabilisés individuellement ; alors que les extrémités de pattes, parties non modifiées par les techniques de boucherie (souvent rejetées) et composées d'os plus petits et compacts (phalanges), sont plus souvent comptabilisées comme éléments complets. Nous devons donc considérer que la représentativité de l'ensemble du squelette des caprinés suit une loi « naturelle » correspondant à la présence d'animaux entiers.

La comparaison effectuée entre le squelette complet de mouton et les restes de caprinés issus de chaque ensemble culturel donne exactement les mêmes résultats (fig. 98). Aucune variation significative n'est à noter entre les trois ensembles les plus importants ; ils se superposent parfaitement à la représentation des totaux. A un niveau d'observation plus détaillé, les mêmes remarques peuvent être appliquées aux couches 14 et 12, ces deux niveaux n'étant pas distinguables en termes de répartition anatomique des vestiges animaux (fig. 99).

Caprinés	N anc.	Nm I	Nm I-II	Nm II	N fin.	Bz anc.	Bz fin.	Total
Tête	23	346	101	276	45	35	8	834
Tronc	-	2*	-	-	-	-	-	2*
Membre antérieur	4	81	28	79	3	7	-	202
Membre postérieur	3	86	33	57	1	5	-	185
Extrémités de membres	1	132	83	150	16	18	3	403

Bœuf								
Bœuf	N anc.	Nm I	Nm I-II	Nm II	N fin.	Bz anc.	Bz fin.	Total
Tête	7	98	48	228	69	27	1	478
Tronc	-	-	-	-	-	-	-	-
Membre antérieur	-	33	6	30	2	4	3	78
Membre postérieur	-	12	5	41	-	5	2	65
Extrémités de membres	2	91	18	110	16	15	5	257

* 2 fragments de sternum

tête : crâne, mandibules, dents, hyoïde

tronc : vertèbres, côtes, sternum

membre antérieur : ceinture scapulaire, humérus, radio-ulnaire

membre postérieur : ceinture pelvienne, fémur, tibia-péronée

extrémités de membres : métapodes, carpiens-tarsiens, phalanges

Figure 95. Représentation des parties anatomiques du squelette des caprinés et du bœuf par ensemble culturel.

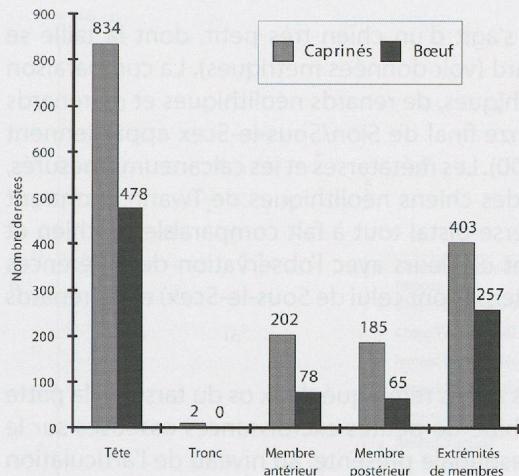


Figure 96 : Représentation graphique du nombre de restes par partie anatomique chez les caprinés et le bœuf.

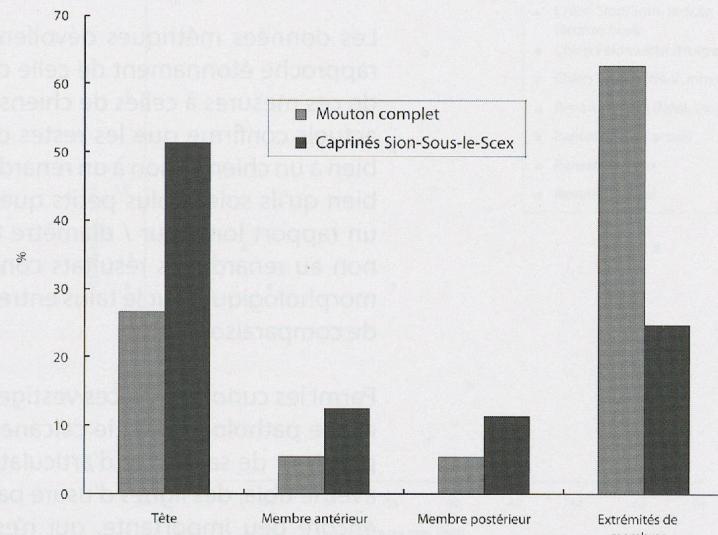


Figure 97 : Comparaison de la représentativité de chaque partie anatomique d'un squelette de mouton complet et non fragmenté avec les restes de caprinés de Sous-le-Scex (tronc exclu).

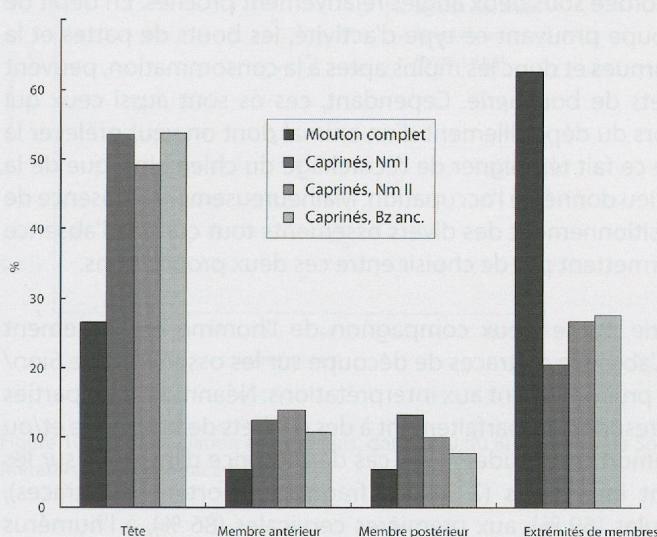


Figure 98 : Comparaison de la représentativité de chaque partie anatomique d'un squelette de mouton complet avec les restes de caprinés des ensembles les plus fournis de Sous-le-Scex.

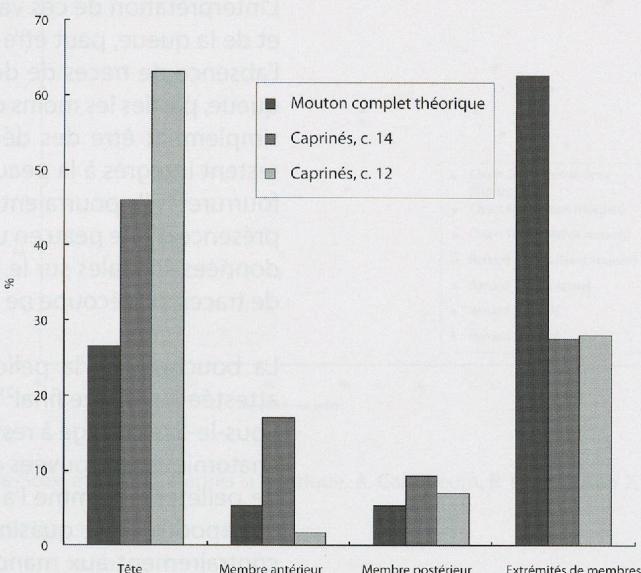


Figure 99 : Comparaison de la représentativité de chaque partie anatomique d'un squelette de mouton complet avec les restes de caprinés des couches du Néolithique moyen II de Sous-le-Scex.

Le cas du chien du Bronze final

Les vestiges canins du Bronze final sont des extrémités de pattes et la queue. Les métatarses 2, 3, 4 et 5 de la patte postérieure droite font anatomiquement partie du même pied et sont surmontés de l'astragale, du calcaneum et du naviculaire. Un seul représentant métapodial de la patte gauche a été trouvé : le métatarsse 5 ; mais l'astragale, le calcaneum, le cuboïde et le naviculaire agrémentent cette partie du squelette. Le membre antérieur droit compte les métacarpes 4 et 5 qui remontent anatomiquement entre eux, alors qu'aucun représentant du côté gauche n'a été découvert. Enfin, cinq premières phalanges, trois deuxièmes et deux troisièmes achèvent la description osseuse de ces doigts. A noter que deux premières phalanges, deux deuxièmes et les deux troisièmes, vraisemblablement d'une même patte postérieure, sont anatomiquement agencables. La queue est définissable grâce à huit vertèbres caudales.

Les données métriques dévoilent qu'il s'agit d'un chien très petit, dont la taille se rapproche étonnament de celle du renard (voir données métriques). La comparaison de ces mesures à celles de chiens néolithiques, de renards néolithiques et de renards actuels confirme que les restes du Bronze final de Sion/Sous-le-Scex appartiennent bien à un chien et non à un renard (fig. 100). Les métatarses et les calcaneums mesurés, bien qu'ils soient plus petits que ceux des chiens néolithiques de Twann, montrent un rapport longueur / diamètre transverse distal tout à fait comparable au chien et non au renard. Ces résultats concordent d'ailleurs avec l'observation de différences morphologiques sur le talus entre les chiens (dont celui de Sous-le-Scex) et les renards de comparaison.

Parmi les curiosités de ces vestiges, nous avons remarqué deux os du tarse de la patte droite pathologiques : le calcaneum exhibe de petites excroissances osseuses sur le pourtour de sa facette d'articulation ; l'astragale présente, au niveau de l'articulation avec le tibia, des lignes d'usure parallèles (fig. 101). Ces indices signalent une arthrose, encore peu importante, qui n'est pas visible sur la patte postérieure gauche. On relèvera encore que l'une des vertèbres finales de la pointe de la queue a été fracturée puis s'est resoudée du vivant de l'animal (fig. 102).

L'interprétation de ces vestiges osseux, relative à la présence des extrémités de pattes et de la queue, peut être abordée sous deux angles relativement proches. En dépit de l'absence de traces de découpe prouvant ce type d'activité, les bouts de pattes et la queue, parties les moins charnues et donc les moins aptes à la consommation, peuvent simplement être des déchets de boucherie. Cependant, ces os sont aussi ceux qui restent intégrés à la peau lors du dépouillement d'un animal dont on veut prélever la fourrure²¹⁶. Ils pourraient de ce fait témoigner de l'écorchage du chien ainsi que de la présence d'une peau en un lieu donné de l'occupation. Malheureusement, l'absence de données spatiales sur le positionnement des divers ossements tout comme l'absence de traces de découpe ne permettent pas de choisir entre ces deux propositions.

La boucherie et la pelleterie de ce vieux compagnon de l'homme est largement attestée au Bronze final²¹⁷. L'absence de traces de découpe sur les ossements de Sion/Sous-le-Scex oblige à rester prudent quant aux interprétations. Néanmoins, les parties anatomiques retrouvées correspondent parfaitement à des déchets de boucherie et/ou de pelleterie. Comme l'a démontré J. Studer²¹⁸, les cas de présence d'incisions sur les métapodes sont quasiment inexistant (2 % des fragments portent des traces), contrairement aux mandibules (69 %), aux premières cervicales (86 %), à l'humérus (80%), à l'ulna (56 %) et surtout au bassin (100 %). Nous pouvons donc considérer que les restes de chien provenant de l'ensemble Bronze final de Sion/Sous-le-Scex correspondent effectivement à des vestiges de boucherie et/ou de pelleterie.

Aperçu spatial : essai pour les couches 16, 17 et 18

Une étude spatiale ne se justifiant pas pour l'ensemble des couches par manque d'intérêt pour certaines couches peu fournies en matériel et à cause des limites d'investissement temporel pour cette étude, le choix s'est porté sur les couches 16, 17 et 18. Ce choix a été justifié par la découverte d'une grande quantité d'ossements animaux dans des couches représentant une phase funéraire (nécropole du Néolithique moyen I). Les objectifs de cette analyse sont donc tout d'abord de déterminer si ces ossements sont en relation avec des activités liées à la nécropole ou s'ils proviennent éventuellement de mélanges avec le niveau d'habitat sus-jacent, leur localisation spatiale étant alors l'un des moyens pouvant permettre de le démontrer. Cette dernière hypothèse doit en effet être testée car la réinterprétation de la stratigraphie a montré que sa complexité, entre autres à cause des nombreuses structures creuses,

216. STUDER 1991, p. 176.

217. STUDER 1989, 1991.

218. STUDER 1991, p. 174.

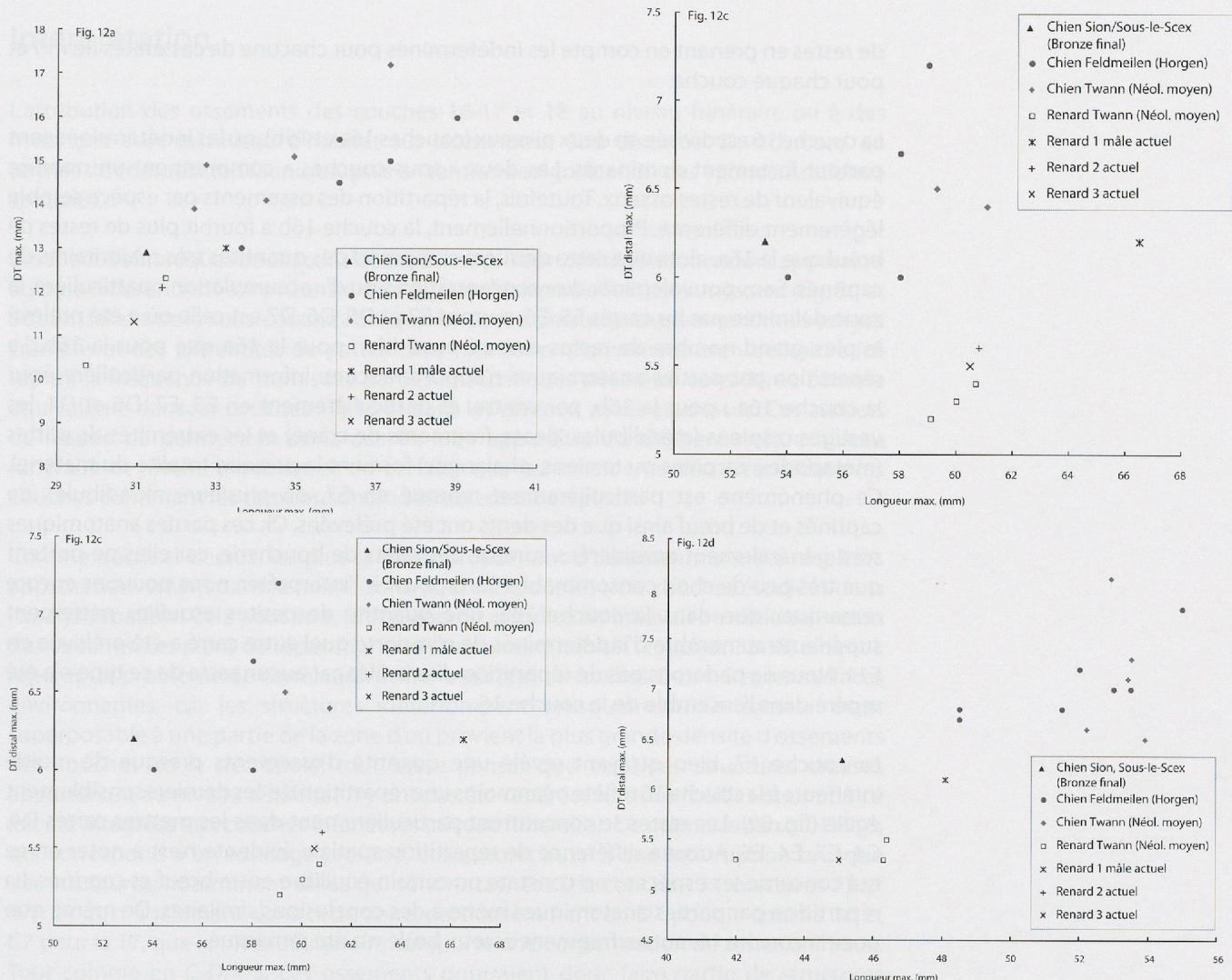


Figure 100. Différenciation entre chiens, dont celui du Bronze final de Sous-le-Scex, et renards d'après la métrique. A. Calcaneum. B. Métatarsien 2. C. Métatarsien 4. D. Métacarpien 4.

rend les corrélations difficiles entre les différents secteurs de la fouille et ne permet pas d'assurer une individualisation parfaite des occupations.

Répartition du matériel par couche

Un tri du matériel par mètre carré a été opéré en conservant la séparation par espèce auparavant effectuée²¹⁹. Cela a permis, par simple observation, d'estimer les quantités

219. CHENEVOY 1991.

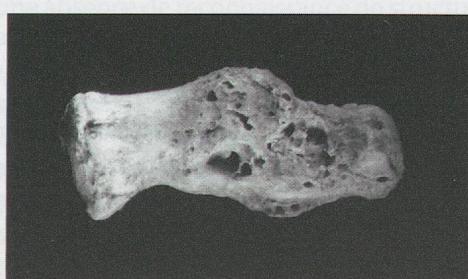


Figure 101. A gauche. Indices d'arthrose sur le tarse de la patte droite du chien du Bronze final. Eburnation sur l'astragale et excroissance osseuse sur le calcaneum.



Figure 102. Vertèbre de l'extrémité de la queue du chien du Bronze final fracturée et resoudée.

de restes en prenant en compte les indéterminés pour chacune de ces unités (le m²) et pour chaque couche.

La couche 16 est divisée en deux niveaux (couches 16a et 16b), où les indéterminés sont partout fortement dominants. Les deux « sous-couches » comprennent un nombre équivalent de restes osseux. Toutefois, la répartition des ossements par espèce semble légèrement différente. Proportionnellement, la couche 16b a fourni plus de restes de bœuf que la 16a, alors que cette dernière comprend des quantités très majoritaires de caprinés. Sans pouvoir parler de « concentration » ou d'« accumulation » particulière, la zone délimitée par les carrés E5, E6, surtout E7 et D5, D6, D7 est celle où a été prélevé le plus grand nombre de restes osseux, aussi bien pour la 16a que pour la 16b. La répartition par parties anatomiques n'apporte aucune information particulière pour la couche 16a ; pour la 16b, par contre, et particulièrement en E5, E7, D6 et D7, les vestiges crâniens (mandibules, dents, fragments de crâne) et les extrémités de pattes (métapodes, carpiens ou tarsiens, phalanges) forment la presque totalité du matériel. Ce phénomène est particulièrement marqué en E7, où plusieurs mandibules de caprinés et de bœuf ainsi que des dents ont été prélevées. Or, ces parties anatomiques sont généralement considérées comme des rejets de boucherie, car elles ne portent que très peu de chair consommable. Sans pouvoir l'interpréter, nous pouvons encore remarquer que dans la couche 16a, une quantité de petites esquilles nettement supérieure au nombre d'indéterminés de n'importe quel autre carré a été prélevée en E11. Nous ne parlerons pas de répartition d'os brûlés car aucun reste de ce type n'a été repéré dans l'ensemble de la couche 16.

La couche 17, bien qu'ayant révélé une quantité d'ossements presque de moitié inférieure à la couche 16 reflète néanmoins une répartition de ces derniers sensiblement égale (fig. 89). Les restes se concentrent particulièrement dans les mettres carrés D4, C4, C7, E4, E5. Aucune différence de répartition spatiale évidente n'est à noter en ce qui concerne les espèces : on constate un certain équilibre entre bœuf et caprinés. La répartition par parties anatomiques mène à des conclusions similaires. De même que pour la couche 16, aucun fragment osseux brûlé n'a été remarqué.

La couche 18, contenant très peu de restes osseux, a néanmoins révélé une répartition superposable à celle des couches 16 et 17 : les fragments d'os ont presque tous été découverts dans la zone recouvrant les carrés C-E/4-6. Il s'agit principalement de vestiges de bœuf et de capriné, en proportions équilibrées. Le bœuf est représenté par des molaires supérieures et des fragments de mandibules certainement issus de la tête du même individu adulte ; la presque totalité de ces restes se situe précisément en E4. Divers os des extrémités des pattes ont par contre été trouvés sur une surface plus vaste (B-D/4-10). En E9, plusieurs vertèbres thoraciques et un fragment de lombaire, pouvant provenir du même animal que les vestiges dentaires, font apparaître un morceau de colonne vertébrale. Les caprinés sont principalement représentés par des restes de crâne et des dents, appartenant à au moins trois individus, qui se concentrent en C-E/4-6. Trois vertèbres (deux lombaires et une thoracique) retrouvées en C4 et D5, appartenant certainement à un seul animal, mouton ou chèvre, forment un morceau de colonne vertébrale.

En résumé, la couche 16 comporte une majorité de restes osseux en D5, D6, D7, E7 et un peu moins en E5 et E6 ; la couche 17 en C4, D4, C7, puis E4 et E5 ; enfin la couche 18 en C-E/4-6. Les « concentrations » sont donc notables dans trois zones plus ou moins contigües : la ligne E, particulièrement 4 et 7, correspondant à des aires non occupées par des tombes (sauf E5) dans le niveau funéraire, mais comportant de nombreuses structures creuses situées stratigraphiquement entre les couches 12 et 15, voire 16 pour la structure 32. Le carré C-D/4-5, occupé par des tombes (ligne 5) pour le niveau funéraire, mais où aucune structure n'apparaît dans le niveau d'habitat (problème de corrélation stratigraphique).

Interprétation

L'attribution des ossements des couches 16-17 et 18 au niveau funéraire ou à des mélanges avec le niveau d'habitat sus-jacent peut être discutée tout d'abord en termes de composition faunique, puis en termes de signification des « concentrations » spatiales.

Les spectres fauniques de chacune des couches prise en considération ne font apparaître aucune différence notable ni entre elles, ni avec le niveau d'habitat sus-jacent (fig. 89 et 90). En dehors de la sous-couche 16b, qui concentre presqu'exclusivement des vestiges crâniens et des extrémités de pattes dans une zone relativement bien délimitée (cf. *supra*), la fréquence de toutes les parties anatomiques peut-être considérée comme équivalente dans les couches 17, 16 et dans les niveaux situés au-dessus. Ces aspects de l'étude ne permettent donc pas de faire apparaître de différence entre niveau funéraire et niveau d'habitat et de certifier que les ossements découverts dans les couches contenant les tombes sont indéniablement en place.

Comme décrit ci-dessus, les plus grandes proportions d'ossements ont été récoltées approximativement dans la même zone (C-E/4-7) pour les trois couches étudiées dans l'analyse spatiale. Cela peut être, tout d'abord, un indice de mauvaise individualisation des couches. Les plans de répartition des structures d'habitat (couches 12-15) aident à repérer un problème de corrélation entre le secteur de fouilles C-D/4-5 et les surfaces environnantes, car les structures s'interrompent brusquement. Ce secteur étant superposable à une partie de la zone d'où provient la plus grande densité d'ossements des couches de la nécropole, tout laisse penser que certaines structures creuses appartenant au niveau d'habitat n'y ont pas été repérées lors des fouilles et ont de ce fait été intégrées aux couches inférieures (niveau funéraire). De même, le carré C-D/7-8, qui correspond à un sondage profond, correspond aussi à une interruption brusque des structures, notamment celles qui sont rattachées à la couche 15 (structures 25 et 47). Or c'est également dans cette zone, particulièrement en D7 pour la couche 16 et C7 pour la 17, que le niveau funéraire comporte une concentration de restes animaux. Tout comme en C-D/4-5, ces ossements pourraient donc faire partie de structures creusées par les habitants du Néolithique moyen II et non reconnues lors du sondage. Dans ces deux zones, les nombreux ossements animaux attribués aux couches correspondant à la nécropole seraient en fait un indice d'une non reconnaissance de structures creuses sus-jacentes.

Les ossements inclus dans les couches 16-17 et provenant de la ligne E (4-5-6) peuvent eux marquer un problème de reconnaissance des limites des structures creusées à partir du niveau d'habitat, auxquelles ils pourraient être rattachables. Nous visons particulièrement la structure 12 (E5), qui pourrait avoir pollué la couche 16a ; la structure 19 (E5-6), plus vaste et plus profonde, perçant également la 16a ; et enfin la 32 (E7), très profonde puisqu'elle atteint la couche 20 et peut-être mal délimitée horizontalement.

La répartition des zones à plus forte densité en restes animaux dans le niveau funéraire est donc relativement bien corrélée avec une absence de reconnaissance de structures creuses dans le niveau sus-jacent (C-D/4-8), ou avec une difficulté de délimitation d'autres structures (E4-7). Cependant, certains arguments peuvent être énoncés contre ces propositions laissant supposer une origine domestique, chronologiquement postérieure, aux ossements attribués à la couche funéraire. Par exemple, la profondeur de la couche 17. Elle n'est en effet atteinte ni par la structure 12 ni par la 19, alors que les carrés E4 et E5 recélaient une grande quantité d'ossements. Seule la 32 la traverse, en E7, mais ce carré ne comporte pas de concentration spécifique de vestiges animaux. Les mêmes arguments peuvent être avancés pour la couche 18. Ou encore, la forte densité d'ossements en C-D-E/4 dans la couche 17, qui ne se vérifie pas dans

la couche 16. Or si ces nombreux restes de la couche 17 provenaient de structures creuses non reconnues, de fortes densités devraient également apparaître au même endroit dans la couche 16.

S'il semble qu'au moins une grande partie des ossements attribués à l'ensemble funéraire provienne en réalité d'une non reconnaissance de structures creuses (ou de leurs limites) rattachées au niveau d'habitat sus-jacent, certains problèmes restent néanmoins en suspens. Ils sont principalement liés à l'épaisseur de la couche 16 et à la profondeur des couches 17 et 18, pour lesquelles certaines zones à densité de matériel osseux plus importante ne sont probablement pas attribuables à des structures non reconnues.

La faune provenant des niveaux funéraires du Néolithique moyen de Collombey-Muraz/Barmaz I²²⁰ représente un contexte comparable à celui de Sion/Sous-le-Scex. Les mêmes constatations et interrogations peuvent être exprimées :

- la composition spécifique est très similaire entre les deux sites (caprinés, bœuf, peu de porc) ;
- d'après l'analyse de Chaix (1976), la composition anatomique est analogue : toutes les parties sont présentes. Il existe néanmoins une dominance des éléments crâniens, surtout dentaires, à Barmaz, tout comme à Sion/Sous-le-Scex dans la couche 16b. A Barmaz, il peu néanmoins s'agir du résultat d'une conservation différentielle ;
- l'appartenance des vestiges osseux aux niveaux funéraires doit être relativisée. A Barmaz I, la réinterprétation de la stratigraphie²²¹ a montré que les ossements de faune contenus dans le niveau funéraire du Néolithique moyen étaient très peu nombreux²²². Ils ne permettent pas de mettre en évidence des activités relatives aux animaux liées à la nécropole. Certains ossements peuvent provenir, par enfouissement, de la couche d'habitat sus-jacente. A Sous-le-Scex, il est plus difficile de démontrer que les nombreux os du niveau funéraire peuvent en réalité provenir, tout comme à Barmaz I, où la situation est similaire, de la couche d'habitat superposée. Mais les indices décrits précédemment permettent de suspecter une mauvaise attribution d'au moins une partie de l'échantillon de faune. Celui-ci serait alors plutôt rattachable au niveau d'habitat sus-jacent.

A Sion/Ritz, aucun ossement animal n'a été découvert dans la couche correspondant à la phase funéraire. Les mêmes constatations doivent être faites à Sion/Collines²²³.

La faune de Sous-le-Scex dans le Néolithique et l'âge du Bronze du Valais

Néolithique valaisan

Avec son spectre faunique néolithique exclusivement composé d'animaux domestiques, le site de Sion/Sous-le-Scex s'intègre parfaitement dans le contexte valaisan. En effet, les différents sites néolithiques étudiés par Chaix (1976), tout comme la proche occupation de Sion/Ritz²²⁴ montrent également des assemblages osseux dominés par plus de 90 % d'animaux domestiques sur le total des os déterminés par espèce. L'importance quantitative de chaque représentant du troupeau est de même très stable entre les sites étudiés. Les caprinés caractérisent invariablement la plus grande part de l'élevage, avec en moyenne 54.5 % des animaux domestiques sur les sites de Rarogne/Heidnischbühl, Saint-Léonard/Sur-le-Grand-Pré, Saint-Guérin, Sion/

220. CHAIX 1976, SIDI-MAAMAR 1998.

221. HONEGGER 1998.

222. SIDI-MAAMAR 1998.

223. Dominique Baudais, comm. pers.

224. CHENAL-VELARDE 2002.

Petit-Chasseur II et I-MXI, Collombey-Muraz/Barmaz I et II²²⁵, 73 % à Sion/Ritz²²⁶ et 62 % dans le Néolithique moyen de Sion/Sous-le-Scex. Les bovins occupent la deuxième place, en nombre de restes, sur l'ensemble des sites néolithiques valaisans, avec 30 % des animaux élevés à Sous-le-Scex, 25.5 % au Ritz et presque 34 % en moyenne sur l'ensemble des sites valaisans étudiés par Chaix (1976). Enfin, le porc est partout faiblement représenté, particulièrement au Ritz où il ne regroupe que 1.1 % des restes du troupeau, alors qu'il obtient tout de même 6.5 % dans le Néolithique de Sous-le-Scex et 10.9 % en moyenne sur les autres sites valaisans. Le chien, totalement absent par ses restes osseux au Ritz et figurant dans seulement deux des sites étudiés par Chaix (Saint-Léonard et Barmaz I), représente pourtant 1.2 % des restes d'animaux domestiques du Néolithique de Sous-le-Scex.

La représentation des espèces chassées à Sous-le-Scex (en excluant les animaux sauvages tels que les micromammifères ou les batraciens, probablement intrusifs) est plus faible que celle déterminée au Ritz²²⁷ : respectivement 1.3 % et 3.5 %. Sur les autres sites valaisans, ce taux varie entre 0 % à Saint-Guérin et 25.3 % à Barmaz II²²⁸. Seul le cerf est représenté dans deux ensembles de Sous-le-Scex par un fragment. Il correspond également à l'espèce sauvage la plus fréquente sur les sites valaisans, apparaissant sur cinq d'entre eux : Ritz, Saint Léonard, Petit-Chasseur II, Barmaz I et II. A Sous-le-Scex, comme sur la majorité des occupations néolithiques valaisannes, la chasse représente l'exploitation de milieux variés tels que les zones forestières (de fond de vallée ou d'altitude), la moyenne et même la haute montagne (chamois et peut-être bouquetin au Ritz, bouquetin à Sous-le-Scex).

Bronze ancien et Bronze final

Les assemblages fauniques des stations lacustres étant relativement distincts²²⁹ nous nous contenterons, comme pour le Néolithique, d'effectuer des comparaisons avec les sites terrestres du Valais : Vex/Le-Château²³⁰, Ayent/Le-Château²³¹, Sion/Petit-Chasseur I-M XI²³² et la grotte In Albon en Haut Valais²³³.

Globalement, le matériel osseux provenant des sites de l'âge du Bronze reflète un spectre très semblable à celui du Néolithique de la même région : les activités cynégétiques sont très faibles (de 0 à 8 %) alors que l'élevage, dominé par plus de 60 % de caprinés est toujours la composante presque essentielle du spectre faunique.

A Sous-le-Scex, la proportion de caprinés semble néanmoins régresser légèrement en faveur de celle du bœuf. Une augmentation de l'élevage de ce grand ruminant (et peut-être du porc) accompagnée d'une décroissance de celui des caprinés au Bronze ancien comme au Bronze final est attestée. Au Petit-Chasseur I (dolmen M XI), la représentation du bœuf au Bronze ancien (28.2 % des domestiques) n'est d'ailleurs pas exceptionnelle comparativement aux sites néolithiques, mais le porc est par contre relativement bien placé avec 11.5 % (8 % à Sous-le-Scex). Les occupations du Bronze ancien et final d'Ayent-le-Château et de Vex-le-Château affichent un spectre bien superposable à celui du Néolithique valaisan, à l'opposé de In Albon (Haut-Valais), dont les couches Bronze récent / final comprenaient autant de bœuf que de caprinés. Mais là encore, les effectifs de ce dernier site (116 fragments au total) rendent dubitative toute hypothèse d'une consommation plus importante de bœuf. De manière générale, nous pouvons donc considérer que, même si les assemblages de faune domestique paraissent légèrement variables d'un site à l'autre, ils sont néanmoins assez semblables à ceux des occupations néolithiques.

Les espèces chassées, quasiment inexistantes à Sous-le-Scex où seul un reste de bouquetin a été identifié dans le Bronze final, le sont de la même manière sur les autres sites. Le bouquetin apparaît également à Vex-le-Château au Bronze ancien et au Bronze final, associé à la marmotte. Comme au Néolithique, les espèces chassées

225. CHAIX 1976.

226. CHENAL-VELARDE 1998.

227. CHENAL-VELARDE 1998.

228. CHAIX 1976.

229. STUDER 1991.

230. CHAIX 1990a.

231. CHAIX 1990b.

232. CHAIX 1976.

233. CHAIX 1987.

témoignent, malgré leurs faibles effectifs de représentation, de la diversité des milieux plus ou moins intensément exploités par l'homme à l'âge du Bronze (forêt avec le cerf ou l'ours brun, étage alpin avec le bouquetin et la marmotte).

Conclusion

En dépit de certaines contraintes liées à une analyse axée sur l'aspect descriptif du matériel faunique et à l'absence de base de données, l'élaboration se basant sur les informations disponibles a permis de tirer certains résultats intéressants du corpus de restes osseux relativement important de Sous-le-Scex qui comporte plus de 2800 fragments déterminés.

L'assemblage osseux global de ce site montre une similarité sans équivoque avec les autres sites valaisans. Avec un élevage presque exclusif par rapport à la chasse et toujours largement dominé par les caprinés, Sous-le-Scex ne diverge pas significativement des caractéristiques des faunes valaisannes au Néolithique et à l'âge du Bronze. Toutefois, l'importante stratigraphie faisant se succéder habitats et nécropoles entre le Néolithique ancien et le Bronze final permet de mettre en évidence une évolution de la composition faunique domestique intéressante. A partir du Bronze ancien, voire même du Néolithique moyen II, le bœuf prend de l'importance sur les caprinés. Une évolution des comportements face à l'élevage et à l'exploitation du bétail paraît donc notable. Il est à noter que les résultats encore inédits sur la faune de Barmaz I, dont la séquence s'étend du Néolithique moyen I au Bronze final, fait apparaître la même tendance²³⁴. Par contre, de la même manière que sur les autres sites valaisans, les activités cynégétiques à Sous-le-Scex semblent n'être qu'opportunistes au vu de la faible représentativité des espèces chassées, tant au Néolithique qu'à l'âge du Bronze. Tout au plus, leur variabilité indique une exploitation de milieux très divers.

Les couches funéraires du Néolithique moyen I posent quant à elles un problème d'interprétation particulier, puisqu'une grande quantité d'ossements animaux leur ont été attribués. Une étude spatiale associée à la réinterprétation de la stratigraphie montre qu'au moins une partie de cet échantillon de faune provient probablement de structures creuses appartenant à l'habitat du Néolithique moyen II et non reconnues lors de la fouille. Mais d'autres arguments montrent que ces constatations ne peuvent pas être appliquées à l'ensemble des ossements des couches funéraires les plus profondes. Ces derniers doivent alors être considérés soit comme résultant d'autres problèmes de pollution, soit comme appartenant effectivement à l'ensemble funéraire. Dans ce cas, ils seraient à interpréter en relation avec la nécropole, mais les problèmes de corrélation stratigraphique ne nous permettent pas d'entrer en matière, d'autant plus que les autres nécropoles de la même époque étudiées en Valais montrent que les ossements de faune y sont rares.

234. SIDI-MAAMAR 1988

Données métriques

Néolithique

Caprinés

Boeuf

Scapula	Calcaneum	Phalange 1	Phal. 1 post.	Phal. 2 post.
DT min. col.	L. max.	DTpm	DTdm	L. tot.
53.9	135.6	37.3	37.6	60.6
				37.1

Métacarpe	Métatarsé	Talus
DTpm	DTpm	L. ext.
58.2	45.8	69

68.1
64.4
75.8

Porc

Radius
DTpm
29.5

Talus
L. ext.
39.7
46.6
47.6

Phalange 1	
DTmd	DTdm
14.6	17.9

Phalange 2			
L. max.	DTpm	DTmd	DTdm
25	16.1	14	13.9
	17.5	15.2	14.8
	12	11.6	

*Âge du Bronze**Bœuf*

Radius	
DTpm	DTdm
84.1	76.5
81.2	

Phalange 2			
L. max.	DTpm	DTmd	DTdm
	32.4	25.7	25
	28.6	22.4	23.6
37.7	31.3	25.1	27.2

Chien

Mandibule		
L. dents jug.	L. carnassière	I. carnassière
71	19.3	7.4

Chien Bronze final

Talus
L. max.
19.8

Cuboïde
DT max.
11.3

Naviculaire
DT max.
11.6

Calcaneus	
L. max.	DT max.
31.2	12.9

Métatarsé	L. max.	DTdm
II	45.4	6.5
III	51.1	6.8
IV	53.2	6.2
V	46.5	6

Métacarpe	L. max.	DTdm
IV	45.1	6.3
V	37.6	7.2

